



Transport

Dispositif « Sortir Plus » - AGIRC-ARRCO

Normandie

| CONTACT

Dispositif "Sortir Plus" - AGIRC-ARRCO

14-16 RUE DES JACOBINS

14000 CAEN

Tél. : 09 71 09 09 71

Site web : <https://www.agirc-arrco.fr/>

| ÉQUIPES

Président

Monsieur Jean-Claude BARBOUL

Directeur

Madame Frédérique DECHERF

| PUBLIC

Type de handicap

- Toutes situations de handicap
- Avancée en âge

Plus de 75 ans - ressortissants AGIRC-ARRCO

| DESCRIPTIF

Missions

La prestation « Sortir Plus » met à la disposition des bénéficiaires âgés de 75 ans et plus, un accompagnateur, véhiculé ou non, pour leur permettre d'aller faire des courses ou une promenade, de se rendre chez des amis, à la banque, chez le coiffeur, etc., favorisant ainsi la mobilité et le lien social.

Activités

Le service « Sortir plus » est disponible sur l'ensemble du territoire et concerne les personnes âgées de 75 ans et plus et ressortissantes de l'Agirc-Arrco (affiliées aux caisses de retraite complémentaire du secteur privé)

La demande se fait par téléphone en composant le 09 71 09 09 71

Ce service permet le financement de déplacements par l'attribution de chèquiers préfinancés « Sortir plus » et une aide à l'organisation des déplacements puisque la plateforme téléphonique est chargée de trouver l'organisme susceptible de répondre à la demande.

Le financement repose sur l'attribution d'**un chéquier d'une valeur de 150 euros pour une participation de 15 euros de la part du demandeur**. Deux autres demandes peuvent être déposées dans l'année avec une participation du demandeur à hauteur de 20 euros pour l'attribution d'un deuxième chéquier, puis 30 euros pour un troisième.

Adaptations proposées

En cas de besoins spécifiques du bénéficiaire lors du déplacement (fauteuil roulant, handicap visuel...), il suffira pour le **bénéficiaire ou son accompagnant de le stipuler lors de la prise de rendez-vous** auprès de la plateforme téléphonique qui recherchera l'organisme à même de répondre aux besoins.

Équipements adaptés

Les accompagnements sont réalisés soit « au bras » soit en véhicule.

Des véhicules adaptés peuvent être proposés uniquement si ce besoin a été spécifié lors de la demande de rendez-vous.

Seuls les organismes agréés « service à la personne » peuvent assurer ces déplacements.

Description complémentaire

Une expérimentation est actuellement en cours afin de proposer ce service en ligne.

Si le demandeur souhaite bénéficier de cette modalité, il convient de le préciser en contactant la plateforme : 09 71 09 09 71

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités de prise de RDV

- Téléphone

Tarifs/prises en charges

Le demandeur participe à hauteur de 15 euros pour la commande du premier chéquier d'une valeur de 150 euros

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Indisponibilités dans l'année

aucune

Aire d'intervention

- Calvados
- Eure
- Manche
- Orne
- Seine-Maritime

Dernière mise à jour le 19 août 2020

Lien de la fiche sur le site RSVA : <https://rsva.fr/acteurs/dispositif-sortir-plus-agirc-arrco/>